

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26986**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master diplôme Arts et Techniques du Théâtre délivré par l'ENSATT, parcours Concepteur costume

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)	Directeur de l'Ensatt , Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3226 - Entreprises artistiques et culturelles, 3268 - Théâtres privés, 2642 - Production audiovisuelle

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle, 132 Arts plastiques

Formacode(s) :

45004 art spectacle, 45042 technique spectacle, 45022 art dramatique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est amené à concevoir des costumes de scène en concertation avec le porteur de projet artistique et à mener à bien ce projet collectif en accompagnant le travail de réalisation des costumes avec le responsable d'atelier jusqu'au spectacle.

Le concepteur costume :

- procède à un travail de recherche documentaire, iconographique, graphique à partir de la structure dramaturgique d'un texte, de la découpe d'un scénario, d'une problématique chorégraphique et d'intentions de mise en scène, afin de concevoir les silhouettes des personnages.
- articule la conception des costumes de chacun des personnages les uns par rapport aux autres dans le temps de la représentation (changements de costume) et avec les autres éléments scéniques (son, lumière, vidéo, scénographie).
- propose des maquettes des costumes, sous forme de croquis, dessin, collages, volumes qui seront tout au long du travail un support de discussion et de décision du metteur en scène, du chorégraphe ou du réalisateur.
- présente les intentions dramaturgiques et esthétiques des costumes, au travers des maquettes choisies et de l'échantillonnage des tissus, au chef costumier et à l'atelier de réalisation.
- élabore le budget prévisionnel de production en collaboration avec l'atelier de réalisation.
- suit les essayages des costumes en cours de réalisation.

Le concepteur costume peut également selon les projets, superviser artistiquement et coordonner le travail d'ateliers de réalisations spécialisées : teintures, patines, ennoblisements, parures de tête.

Au sein de l'équipe de création d'un spectacle, le titulaire de ce diplôme est capable de :

- s'inscrire dans un processus de création en contribuant à la mise en oeuvre d'un projet collectif.
 - maîtriser les étapes de la conduite de projets dans le temps prévu de création : recherche documentaire, élaboration des axes dramaturgiques et esthétiques des costumes, communication orale et graphique des propositions, évaluation budgétaire.
- participer à la construction d'un personnage à partir des indications dramaturgiques et esthétiques du metteur en scène, chorégraphe, réalisateur et de la morphologie des interprètes.
 - adapter ses propositions aux spécificités temporelles, techniques, esthétiques des différents domaines du spectacle vivant et de l'audiovisuel: théâtre, danse, opéra, cirque, cinéma.
 - expérimenter des recherches de formes et de matériaux en prenant en compte les composantes historiques, techniques, esthétiques et morphologiques.
 - maîtriser des modes d'expression écrite, orale et graphique.
- **Au sein de l'équipe de costumiers, le concepteur costume est techniquement capable de :**
 - conceptualiser par le graphisme et mobiliser des connaissances théoriques.
 - dessiner des maquettes et manier des outils technologiques de traitement de l'image.
- communiquer à l'atelier de réalisation les choix dramaturgiques et esthétiques des costumes, en lien avec les autres composants de la représentation au regard des intentions du porteur de projet artistique.
 - échanger avec les costumiers coupeurs et réalisateurs notamment au cours des essayages.
- contribuer à la construction d'un budget costumes et négocier avec des fournisseurs.

- impulser ou coordonner des équipes d'atelier sur des accessoires de costumes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le concepteur costume a vocation à exercer dans le secteur du spectacle vivant (théâtres, opéras, structures chorégraphiques, cirque) et dans l'audiovisuel (télévision, cinéma).

Son travail quotidien se déroule dans un premier temps sur son lieu de travail personnel et sur les lieux de répétitions du spectacle.

L'activité s'exerce généralement sous statut de salarié dans une structure de spectacle privée (compagnies, théâtres...) ou publique (opéras, centres dramatiques nationaux...) sous forme de contrats de courte durée. Il peut également être prestataire de service et créer un atelier volant pour développer ses activités. Le concepteur costume est souvent intermittent du spectacle, recruté sous contrat à durée déterminée d'usage pour la durée d'une production ou d'une tournée ; plus rarement il peut occuper des postes fixes dans un atelier.

L'activité peut pour partie s'exercer en horaires décalés (soirées et week-ends) et supposer des déplacements ou éloignement sur plusieurs jours d'affilée.

Le concepteur costume peut évoluer dans des domaines professionnels connexes à celui du spectacle, vers le shooting photo de mode, le costume pour la publicité et pour l'évènementiel, la muséographie et les expositions, le dessin de costumes des personnages des jeux vidéo et des films d'animation ou vers des fonctions d'enseignant dans des écoles d'art.

Ce professionnel peut prétendre à des emplois qui peuvent recouvrir les appellations suivantes dans le spectacle :

- concepteur costume
- créateur costumes
- décorateur costumes
- costumier

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1502 : Costume et Habillage spectacle

L1503 : Décor et accessoires spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation dure trois ans pour un parcours sous statut d'étudiant et est ramenée à dix mois pour un parcours sous statut de stagiaire de la formation continue.

La première année (dite pré-master) est concentrée sur les fondamentaux métiers et l'acquisition d'une culture générale artistique. La deuxième année (master 1) renforce la professionnalisation autour des pratiques collectives du spectacle, propose une ouverture internationale et initie l'étudiant au processus de recherche. La troisième et dernière année (master 2) est celle de la pratique du métier, d'un accompagnement à l'emploi et de la rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche artistique.

Des appréciations par EP et notes par UE valident, chaque semestre. Le dernier semestre de la dernière année (M2) est validé par la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche artistique. Une moyenne semestrielle égale ou supérieure à 10 entre UE valide le semestre. En dessous, les UE non validées font l'objet d'un rattrapage.

Le diplôme, conférant grade master, est obtenu avec 120 crédits ECTS en master 1 et en master 2, ou 30 crédits par semestre, pour un cursus d'une durée globale de 3 ans.

Les stagiaires en formation continue sont évalués selon des modalités similaires à celles des étudiants en formation initiale. Ils valident au cours de leur cursus de deux semestres 60 ECTS.

L'accès à cette formation est réservé aux étudiants admis au concours d'entrée et aux stagiaires de la formation continue admis aux examens d'entrée organisés par l'Ensatt. Les épreuves consistent en un projet de recherche, des épreuves écrites et pratiques et en un entretien.

Ces concours et examen d'entrée sont déterminés par l'arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 04/11/2013, NOR : ESRS1300335A.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les jurys sont composés d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'enseignants chercheurs, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité.
En contrat d'apprentissage	X	néant
Après un parcours de formation continue	X	Les jurys sont composés d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité.
En contrat de professionnalisation	X	néant
Par candidature individuelle	X	Possibilité lors de l'accès au diplôme des candidats en formation continue par VAP, si leur niveau d'études est inférieur à celui exigé.

Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité. La validation se fait sur examen d'un dossier individuel et entretien devant un jury.
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : néant Autres certifications : néant Texte réglementaire : Arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 04/11/2013, attribuant le grade master aux titulaires du diplôme Arts techniques du théâtre délivré par l'ENSATT NOR : ESR1300334A arrêté du 4/11/2013 ESR DGESIP A3, paru dans le BO N°45 du 5/12/2013	néant

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 04/11/2013, attribuant le grade master aux titulaires du diplôme Arts techniques du théâtre délivré par l'ENSATT

NOR : ESR1300334A arrêté du 4/11/2013 ESR DGESIP A3, paru dans le BO N°45 du 5/12/2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir les enquêtes menées par la CPNEF-SV avec le Céreq, les tableaux de bord de l'INSEE et les rapports des organismes sociaux de la branche du spectacle.

Autres sources d'information :

www.ensatt.fr

Lieu(x) de certification :

Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

ENSATT, 4 rue soeur Bouvier, 69 322 LYON CEDEX 05

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSATT, 4 rue soeur Bouvier, 69 322 LYON CEDEX 05

Historique de la certification :

L'ENSATT est le prolongement de l'Ecole dite de la rue Blanche. Ecole supérieure d'art, elle forme des professionnels du spectacle vivant. Elle est installée à Lyon depuis 1997. Les diplômés ont été scindés en 10 nouveaux parcours de spécialités au cours des années 2000 dont celui de Concepteur costume en 2006.